



Commission des finances et des affaires générales

1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

Proposition de cession de terrain à NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

Rapport n° CP/2016/231

Service gestionnaire :

M450 - Service Opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider des modalités de cession d'une parcelle de terrain située à NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM, le long de la RD 220 au profit d'un propriétaire riverain.

Une vérification cadastrale récente a permis de constater qu'une parcelle de terrain sise à NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM sous section 1 n° 248/0.96 avec 0,38 are, était restée inscrite au nom du Département du Bas-Rhin, alors qu'elle est incorporée de fait dans la propriété d'un riverain.

Elle se situe en bordure de la RD 220 en traverse d'agglomération, et n'a plus aucune vocation de voirie publique. Sa désaffectation peut donc être prononcée.

En vertu de l'article L3213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette régularisation foncière pourrait s'effectuer sur la base d'un prix de 4 615 € l'are selon l'estimation de France Domaine, soit un prix de cession de 1 753,70 € pour la parcelle.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- prononce la désaffectation de la parcelle cadastrée sous section 1 n° 248/0.96 avec 0,38 are à NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM, le long de la RD 220 ;

- approuve la cession, en vertu de l'article L3213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, de cette parcelle au prix total de 1 753,70 € ;

- dit que l'acte sera passé en la forme notariée, les frais étant à la charge de l'acquéreur.

Elle désigne, par ailleurs, Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental habilité à signer l'acte afférent à cette cession.

Strasbourg, le 21/04/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY